

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL**

**Conseil du 14 mars 2022**

**Délibération n° 2022-1075**

Commission pour avis : urbanisme, habitat, logement et politique de la ville

Commission(s) consultée(s) pour information :

Commune(s) : Lyon 3ème

Objet : Habitat - Logement social - Acquisition, à titre onéreux, d'un immeuble situé 5 rue Meynis et appartenant à la Société européenne d'investissements immobiliers

Service : Délégation Urbanisme et mobilités - Direction Foncier et immobilier

**Rapporteur** : Madame Béatrice Vessiller

**Président** : Monsieur Bruno Bernard

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 150

Date de convocation du Conseil : vendredi 25 février 2022

Secrétaire élu(e) : Monsieur Nicolas Barla

Affiché le : mercredi 16 mars 2022

Présents : M. Artigny, Mme Asti-Lapperrière, M. Athanaze, Mme Augey, M. Azcué, M. Badouard, M. Bagnon, M. Barge, M. Barla, Mme Baume, M. Ben Itah, Mme Benahmed, M. Benzeghiba, M. Bernard, M. Blache, M. Blanchard, M. Blein, Mme Boffet, Mme Borbon, Mme Bouagga, M. Boumertit, Mme Bramet-Reynaud, Mme Brossaud, M. Brumm, Mme Brunel Vieira, M. Bub, M. Buffet, Mme Burillon, Mme Burricand, Mme Cabot, M. Camus, Mme Cardona, Mme Carrier, Mme Chadier, M. Charmot, Mme Charnay, M. Chihi, M. Cochet, M. Cohen, Mme Coin, Mme Collin, M. Collomb, M. Corazzol, Mme Corsale, Mme Crédoz, Mme Crespy, Mme Creuze, Mme Croizier, M. Dalby, M. Da Passano, M. David, M. Debû, Mme Dehan, Mme Delaunay, M. Devinaz, M. Diop, M. Doganel, M. Doucet, Mme Dromain, Mme Dubois Bertrand, Mme Dubot, Mme Dupuy, Mme Edery, Mme El Faloussi, Mme Etienne, Mme Fontaine, Mme Fontanges, Mme Fournillon, Mme Fréty, Mme Frier, M. Galliano, M. Gascon, Mme Geoffroy, Mme Georgel, M. Geourjon, M. Girard, Mme Giromagny, M. Godinot, M. Gomez, M. Grivel, Mme Groperrin, M. Groult, M. Guelpa-Bonaro, Mme Guerin, Mme Hémain, Mme Jannot, M. Kabalo, Mme Khelifi, M. Kimelfeld, M. Kohlhaas, Mme Lagarde, M. Lassagne, Mme Lecerf, M. Le Faou, M. Legendre, M. Longueval, M. Lungenstrass, M. Marguin, M. Marion, M. Millet, M. Mône, M. Monot, Mme Moreira, Mme Nachury, M. Novak, Mme Panassier, M. Payre, M. Pelaez, Mme Percet, M. Perez, Mme Perriet-Roux, Mme Perrin-Gilbert, Mme Petiot, M. Petit, Mme Picard, Mme Picot, M. Pillon, Mme Popoff, M. Portier, Mme Pouzergue, Mme Prost, M. Quiniou, M. Rantonnet, M. Ray, Mme Reveyrand, Mme Roch, M. Rudigoz, Mme Runel, Mme Saint-Cyr, Mme Sarselli, Mme Sechaud, M. Seguin, M. Sellès, Mme Sibeud, M. Smati, Mme Subaï, M. Thevenieu, M. Uhlrich, Mme Vacher, M. Van Styvendael, M. Vergiat, Mme Vessiller, M. Vieira, M. Vincendet, M. Vincent, Mme Vullien, Mme Zdorovtsoff.

Absents excusés : M. Chambon (pouvoir à M. Doganel), Mme Arthaud (pouvoir à Mme Charnay), M. Maire (pouvoir à Mme Guerin).

**Conseil du 14 mars 2022****Délibération n° 2022-1075**

Commission pour avis : urbanisme, habitat, logement et politique de la ville

Commission(s) consultée(s) pour information :

Commune(s) : Lyon 3ème

Objet : Habitat - Logement social - Acquisition, à titre onéreux, d'un immeuble situé 5 rue Meynis et appartenant à la Société européenne d'investissements immobiliers

Service : Délégation Urbanisme et mobilités - Direction Foncier et immobilier

Le Conseil,

Vu le rapport du 23 février 2022, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

**I - Contexte**

Dans le cadre de la politique tendant à favoriser la production de logements sociaux, la Métropole de Lyon envisage l'acquisition d'un immeuble situé 5 rue Meynis à Lyon 3ème et appartenant à la Société européenne d'investissements immobiliers.

**II - Désignation du bien acquis**

Cet immeuble d'habitation, en R + 4 sur caves, cédé partiellement occupé, compte 9 logements et est édifié sur la parcelle cadastrée DN 3 d'une superficie de 236 m<sup>2</sup>.

**III - Projet**

Aux termes du compromis qui a été établi, la Métropole acquerrait ledit bien, cédé occupé, pour un montant de 1 700 000 €.

Ce bien serait ensuite mis à disposition par bail emphytéotique d'une durée de 65 ans à la société anonyme (SA) d'HLM SOLLAR qui envisage la réalisation de 9 logement locatifs sociaux dont 4 logements financés en prêt locatif à usage social (PLUS) pour une surface utile d'environ 227,31 m<sup>2</sup> et 5 logements financés en prêt locatif aidé d'intégration (PLAI) pour une surface utile d'environ 192,43 m<sup>2</sup>.

Cette opération permettra de poursuivre le développement de l'offre de logements sociaux sur Lyon 3ème qui en compte 18,05 % ;

Vu les termes de l'avis de la direction de l'immobilier de l'État (DIE) du 1<sup>er</sup> juillet 2021 et son complément du 22 novembre 2021, figurant en pièce jointe ;

Vu ledit dossier ;

Ouï l'avis de sa commission urbanisme, habitat, logement et politique de la ville ;

**DELIBERE**

**1° - Approuve** l'acquisition, par la Métropole, à titre onéreux, pour un montant de 1 700 000 € de l'immeuble situé 5 rue Meynis à Lyon 3ème édifié sur la parcelle DN 3 et appartenant à la Société européenne d'investissements immobiliers, dans le cadre d'un projet de logements sociaux.

**2° - Autorise** le Président de la Métropole à accomplir toutes démarches et signer tous documents nécessaires à la régularisation de cette acquisition.

**3° - La dépense totale** correspondante sera imputée sur l'autorisation de programme globale P14 - soutien au logement social (y/c foncier), individualisée le 25 janvier 2021 pour un montant de 40 000 000 € en dépenses sur l'opération n° OP14O7868.

**4° - Le montant** à payer sera imputé sur les crédits inscrits au budget principal - exercice 2022 - chapitre 21 - comptes 2111 et 21321 - fonction 552, pour un montant de 1 700 000 € correspondant au prix de l'acquisition et de 21 400 € au titre des frais estimés d'acte notarié.

Et ont signé les membres présents,  
pour extrait conforme.

Accusé de réception en préfecture : 069-200046977-20220314-276859-DE-1-1 Date de télétransmission : 16 mars 2022 Date de réception préfecture : 16 mars 2022
---